

PROGRAMME DE FORMATION

Bail d'habitation : réglementation et pratiques Formacode 42154

Durée de la Formation : 7,00 heures - 1,00 jour(s)

Public visé :

Agents immobiliers, salariés et dirigeants, mandataires et agents commerciaux.

Prérequis : Pas de prérequis pour cette formation.

Objectif général :

Gérer un bail d'habitation, de sa rédaction à sa gestion courante.

Objectifs de l'action de formation :

Cette formation vise à :

- Acquérir toutes les compétences juridiques et contractuelles liées au bail d'habitation,
- viter les contentieux.

Nature de l'action de formation : Actions de formation

Contenu de la formation :

Le cadre juridique :

- Loi de 1989, loi Allur, loi Macron
- Notion de décence du logement : décret du 9 mars 2017 (performance énergétique), loi Elan, loi Climat et résilience

Prendre des garanties :

- Mandat de location
- Obligation en terme d'annonce
- Les pièces justificatives nécessaires : au candidat, à la caution
- Rôle et montant du dépôt de garantie
- Garantie Visale, assurances loyers impayés, caution solidaire
- Répartition des honoraires entre le locataire et le bailleur
- La clause résolutoire

Établir le bail :

- Situation du propriétaire et de son bien
- Clauses obligatoires à insérer
- Durée du bail
- Fixation du loyer
- Documents à fournir en même temps que le bail
- État des lieux

- Quid en cas de de défaut d'assurance du locataire

Renouvellement du bail d'habitation :

- Identifier les points de vigilance
- Mode de fixation du loyer du bail renouvelé

Gérer la fin de bail :

- Question des réparations locatives
- Congé par le locataire, par le bailleur, notice d'information du congé reprise et du congé pour vente
- Restitution du dépôt de garantie, décompte de fin de location
- État des lieux de sortie
- Contentieux du bail : résiliation, compétence juridictionnelle , expulsion

Les moyens d'encadrement :

Dominique BIANCHI : coach, formatrice-consultante, 20 ans d'expérience dans le domaine immobilier et des travaux d'agencement.

Moyens pédagogiques utilisés :

- Cours théoriques ;
- Études de cas ;
- Discussions en groupe, retours d'expérience
- Groupe de 10 personnes maximum

Moyens techniques utilisés :

Salle de formation équipée, comprenant paper board et vidéoprojecteur.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats :

- Quizz au démarrage permettant de mesurer le degré de connaissance des participants sur le sujet ;
- Quizz final afin d'évaluer les connaissances acquises. L'épreuve globale du contrôle des compétences acquises est réputée réussie lorsque le nombre de bonnes réponses dépasse 70%.
- Evaluation de la satisfaction du stagiaire ;
- Remise da feuille d'émargement et d'une attestation de formation.

Plus d'informations :

Géraldine FRANCOIS

Tél. 06.95.18.30.71

Mail : g.francois@sas-sophia.fr